

RGPD : mettre en conformité son CSE

1 JOUR (7h) ▶ PRÉREQUIS : AUCUN ▶ PUBLIC : Elu(e)s désirant développer ses compétences dans le cadre de son mandat

Objectifs

- A l'issue du stage, vous serez capable de :
- ✓ Connaître les principes du Règlement Général sur La Protection des Données (RGPD)
 - ✓ Savoir appliquer les principes du RGPD dans le cadre du CSE
 - ✓ Etre en mesure de mettre en place une démarche de conformité du CSE

Méthodes

- ✓ Une formation interactive
- ✓ Des exposés théoriques

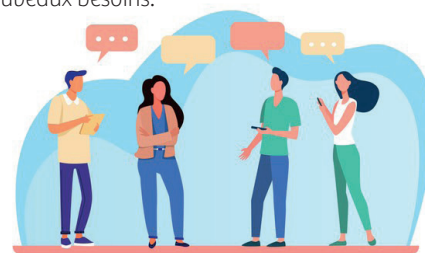
- ✓ Des ateliers de réflexion
- ✓ Des supports pédagogiques : fiches et conseils pratiques
- ✓ Une évaluation en fin de formation

Modalités d'évaluation

Des exercices concrets servent d'évaluation des acquis tout au long de la formation.

Modalités de suivi

Dans les 3 mois suivant la formation, un point est établi pour mesurer la mise en œuvre des acquis en milieu professionnel et identifier les nouveaux besoins.



Programme

CSE : comprendre ses obligations RGPD

► Le cadre légal en matière de protections de données personnelles

- Vue d'ensemble, historique et contexte, cadre légal
- Le rôle de l'autorité de contrôle (CNIL)
- La place du CSE au prisme du règlement

► Les définitions et mots-clés

- Les définitions (donnée personnelle, traitement, fichier etc...)
- Les catégories particulières de données (sensibles, à risque)
- Un transfert de données hors de l'UE
- Les nouveaux concepts du règlement européen : Accountability, Privacy by Design, Analyse d'impact...

► Les principes fondamentaux

- Les finalités d'un fichier
- La transparence
- La pertinence des données
- La conservation des données
- La sécurité et la confidentialité des données

► Les acteurs

- Les acteurs internes, les acteurs externes
- La responsabilité des acteurs
- Le rôle du Délégué à la Protection de Données (DPD)
- Le CSE

► Les droits des personnes concernées

- Le droit à l'information
- L'organisation du recueil de consentement
- Le principe de opt-in et opt-out
- Les droits d'accès, de rectification,

d'opposition, à la portabilité...

- Focus sur le droit à l'oubli et au déréférencement
- Focus sur les directives anticipées

Plan d'action

RGPD par la pratique, mettre en conformité son CSE

ATELIER : établir sa propre documentation, construire sa mise en conformité

- Votre registre des traitements
- Les documents structurants obligatoires
- La mise en place des procédures incontournables
- Les principes de sous-traitance
- La sécurité et la confidentialité des données sous votre responsabilité
- La désignation d'un DPD

Coût de la formation

Inter : 320 € net/jour/stagiaire
Intra : 975 € net/jour/groupe

Lieux et dates 2022

en distanciel > 29 avril
en distanciel > 7 octobre

Parking gratuit (sauf Le Mans) - Sites desservis par les transports en commun.

Salles de formation accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite.

Possibilité d'adapter les moyens pour les personnes en situation de handicap (contact référent handicap : Vincent Leprince - Tél : 02 41 88 73 58 - Mail : v.leprince@cezampdl.fr)

Déclaration d'activité formation enregistrée sous le n°52 44 07187 44 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Agréé Formation économique des membres du CSE. Liste arrêtée par le Préfet des Pays de la Loire le 17 septembre 2021.

Responsable pédagogique : Vincent Leprince 02 41 88 73 58 - v.leprince@cezampdl.fr / Référente administrative : Valérie Dorléans 02 41 87 36 17 - v.dorleans@cezampdl.fr

Inscriptions et calendrier inter-entreprises disponible sur www.cezam.fr